

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur GEORGES Michaël demeurant Sentier du Traquet 24 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Sentier du Traquet, 24 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section C n°83N.

Le projet consiste à la construction d'une piscine semi-enterrée de 4,5 m de long pour 2,5 m de large (11,25 m²).

Cette piscine sera implantée contre la terrasse en bois existante au rez-de-jardin, à 1 m de la limite mitoyenne gauche (n°26) et à 2,5 m de la limite mitoyenne droite (n°22).

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.VIII.13 du Code du Développement Territorial : L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse <u>urbanisme@wavre.be</u>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24 mai 2024 au 7 juin 2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 13 mai 2024